



Saran, le 19 Janvier 2010

Clubs de la Ligue du Centre

Conseil d'Honneur Régional  
Jacques BRARD

Objet : Récompense du Bénévolat attribuée par le  
Conseil d'Honneur de la Ligue du Centre

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Le Conseil d'Honneur Régional attribue, chaque année et dans chaque Comité Départemental, une récompense à une personne qui exerce, ou qui a exercé, des **fonctions entièrement bénévoles** au sein d'une association, dont l'action n'a pas été suffisamment reconnue, bien qu'elle soit prépondérante pour la bonne marche du club, et n'ayant fait l'objet, à ce jour, d'aucune autre récompense (en dehors, éventuellement, d'une lettre de félicitations).

Il n'est pas nécessaire que le candidat soit encore en activité, mais il devra être licencié ou avoir été licencié.

Vous voudrez bien préciser sur la fiche de candidature, les périodes pendant lesquelles le candidat a été licencié.

Vous voudrez bien remplir, avec le plus grand soin et le plus de précision possible, la fiche jointe qui devra être retournée **à votre Comité Départemental, au plus tard le 15 Mars 2010.**

Nous vous remercions de votre collaboration et vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président Délégué du Conseil  
d'Honneur Régional  
J. BRARD

P.J. : Fiche candidature